



règles
d'utilisation du
**logotype
partenaire**



01.

LES BASES.

Le logotype ne doit pas être altéré ni manipulé. Présentez toujours le logo dans son ensemble et de façon parfaitement visible. L'utilisation de la vignette seule n'est pas autorisée. Les exemples plus bas illustrent quelques-unes des erreurs d'application les plus courantes.



À NE PAS FAIRE...

- Ne modifiez pas le logo, ne le déformez pas et ne le masquez pas partiellement.
- Ne modifiez pas le signe, ne le re-dressinez pas.
- N'animez pas le logo.
- N'ajoutez pas de signe au logo tels que des bulles ou des points d'exclamation.
- Ne modifiez pas les proportions du texte ou de la vignette, la position ni l'espacement des lettres.
- N'étirez pas, ne compressez pas, ne dénaturez pas et ne séparez pas les éléments du logo.
- Ne modifiez pas la couleur et n'ajoutez aucun effet (ombre portée, éclat, etc.).
- Ne remplacez pas le bloc texte par un autre style de caractère.
- N'utilisez pas de versions antérieures du logo.
- Suivez les conseils en matière d'espace autour du logo qui figurent dans ce document.
- Ne pas faire de capture d'écran du logo ou de téléchargement de l'image web.
- L'utilisation de la pastille seul n'est pas autorisé.

02.

ZONE DE PROTECTION

Une zone de protection assure une lisibilité et un impact visuel en excluant de cette zone tout éléments graphique ou texte.

Cette zone est incluse dans les fichiers que vous télécharger. Elle est minimale, vous pouvez en mettre davantage. Dans tous les cas de figure plus il y a d'espace autour du logo, plus il respire.

Cette zone de protection est égale à un huitième de la largeur du logo — exprimé ici par x — dans toutes les directions



03.

TAILLE MINIMALE.

Pour des raisons de lisibilité et de mise en valeur, le logotype La Région Auvergne-Rhône-Alpes ne doit jamais être présenté dans une taille inférieure à celles présentées ici pour les applications d'impression et numériques.

SUR LE WEB

au dessus de 110 pixels

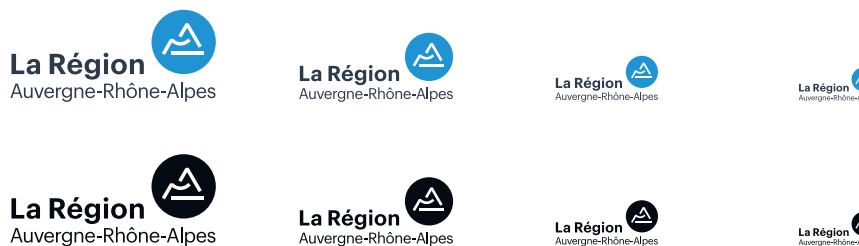


en dessous de 110 px

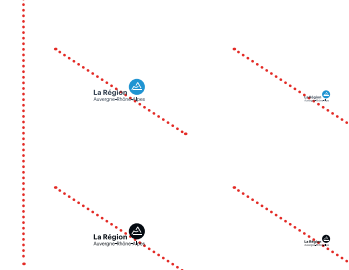


SUR LES SUPPORTS IMPRIMÉS

au dessus de 15 mm



en dessous de 15 mm



05.

USAGES NON AUTORISÉS.

1/2



- N'appliquez pas de contour.



- n'ajoutez pas d'ombre.



- N'ajoutez pas d'effet spéciaux.



- n'ajoutez pas de dégradés.



- Ne remplissez pas le logo avec plusieurs couleurs.



- Ne placez pas le logo en biais, et ne l'étirez pas.



- Ne modifiez pas l'orientation.



- N'ajoutez aucun élément.



- Ne rajoutez rien au signe.



- Ne dupliquez pas la pastille.



- N'utilisez pas notre ancienne pastille.

AUVERGNE – Rhône-Alpes*

- N'utilisez pas notre ancien logotype.

05.

USAGES NON AUTORISÉS.

2/2

Avec La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes
dancez et amusez-vous

- N'insérez pas le logo dans une phrase.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

- Ne modifiez pas la typo du logotype.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

- Ne redressez pas le logotype.



- Ne placez pas le logo dans une forme.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

- N'ajoutez pas de contour à la pastille.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

- Ne remplissez pas la pastille.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

- N'appliquez aucune autres couleur au logo ou sont cartouche que celle qui figurent dans ce document.



- N'utilisez pas la pastille seule.

06.

1/3

COULEURS.

Les couleurs d'usages pour l'impression et pour le web varient. Merci de vérifier le fichier que vous téléchargez suit l'usage que vous devez en faire (RVB pour le web et CMJN pour l'impression).

N'utilisez jamais le logo La Région Auvergne-Rhône-Alpes dans d'autres couleurs.

Si vous souhaitez imprimer en noir et blanc, utilisez les version noire et blanche des logotypes.

BLEU

HEX #0096de
RVB 0, 150, 222
cmjn 79, 29, 2, 0
Pantone 2394 U/C

GRIS TEINTÉ

HEX #353d4d
RVB 53, 61, 77
cmjn 80, 66, 46, 45
Pantone 296 U/C

NOIR

HEX #141771A
RVB 20, 23, 26
cmjn 76, 68, 63, 78
Pantone Black 7 C

BLANC

HEX #FFFFFF
RVB 255, 255, 255
cmjn 0, 0, 0, 0

06.

2/3

COULEURS.

CARACTÉRISTIQUES DE LA VERSION AVEC DES COULEURS UNIES

Parallèlement au logo en deux couleurs présentés ici, le logotype peut être illustré dans deux variations de couleur : monochrome et bicolore. Dans une impression en tons directs, faites correspondre le bleu (2394 U/C) et le gris teinté (296 U/C) aux couleurs PANTONE®. Avec ce mode d'impression, n'utilisez pas de nuanciers de tons directs Pantone pour déterminer la correspondance des couleurs quadrichromiques.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

- Si le support sur lequel vous souhaitez l'appliquer est une couleur unie claire utilisez le logotype gris teinté et pastille bleue.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

- Si le support sur lequel vous souhaitez l'appliquer est d'une couleur unie foncée utilisez le logotype blanc.

06.

3/3

COULEURS.

**CARACTÉRISTIQUES DE LA VERSION
EN CARTOUCHE**



- Si le support sur lequel vous souhaitez l'appliquer est une image utilisez un cartouche blanc ou bleu (fichiers téléchargeables).